

# PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
« ASTARAC ARROS EN GASCOGNE »



# SOMMAIRE

## **1 – Le contexte du Projet Educatif Territorial (PEdT)**

## **2 – Le Projet Educatif Territorial**

*Les finalités, objectifs et parcours d'activités du PEdT*

## **3 – La mise en œuvre du Projet Educatif Territorial**

*A. Un projet partagé*

*B. Des ressources créatives au service de parcours éducatifs*

*C. Une organisation territoriale*

*D. Coordination et modalités de pilotage*

# 1 – Le contexte du Projet Educatif Territorial (PEdT)

La communauté de communes Astarac Arros en Gascogne (A.A.G.) est issue de la fusion des 18 communes de *Vals et Villages en Astarac* et des 19 communes de *Hautes Vallées de Gascogne*. Elle est effective depuis le 1er janvier 2013 et compte à ce jour 37 communes et près de 7400 habitants. C'est un territoire à forte identité rurale, situé au cœur de territoires à forte attractivité (Auch et Tarbes, Mirande, Miélan et Masseube dans une moindre mesure) et avec de fortes contraintes telles que la dispersion des habitants ou des contraintes de déplacement.

La communauté de communes inscrit sa politique intercommunale sous le signe de l'attention aux familles et aux enfants et développe un environnement favorable à la réussite éducative des plus jeunes, à l'orientation et à l'encadrement des adolescents.

La collectivité applique la réforme des rythmes scolaires dès septembre 2013 et bénéficie d'un Contrat Enfance Jeunesse de la CAF renouvelé en 2015 ainsi que d'un contrat avec la MSA.

## 2 – Le Projet Educatif Territorial

### Les finalités, les objectifs et parcours éducatifs

Dans la suite des engagements antérieurs pris par les deux communautés de communes dont elle est issue et de la somme des expériences acquises, ce projet d'éducation, à l'échelle de son territoire, repose sur :

#### *Des finalités :*

- Redonner à l'École de la République sa vocation d'éducation en vue de la réussite de tous les enfants,
- Permettre à tous les enfants d'acquérir des connaissances et des compétences utiles à la construction de leur estime d'eux-mêmes et à la formation de leur esprit critique,
- Donner le goût d'apprendre et stimuler la curiosité de tous les enfants,
- Faire découvrir des domaines de compétences utiles à la structuration de l'esprit,
- Transmettre, avec les familles, les enseignants, les animateurs et l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire les valeurs de la république, ses principes et ses règles qui permettent le **vivre ensemble**, le **respect**, selon l'idéal commun de **liberté**, d'**égalité**, de **fraternité** et de **laïcité**.

#### *Des objectifs éducatifs :*

- Favoriser l'ouverture d'esprit des enfants et des jeunes,
- Contribuer à la construction de leur confiance en eux, de l'ouverture aux autres,
- Permettre la découverte des cultures, le vivre ensemble,
- Contribuer à la perception délicate de l'équilibre entre les droits et les obligations de chacun, entre l'individu et le collectif,
- Permettre à l'enfant d'organiser son temps libre, de se poser, se reposer,

- Développer les pratiques sportives et culturelles,
- Permettre la découverte de son territoire dans toutes ses dimensions et dans une perspective de développement durable.
- Adapter l'accueil de l'enfant en fonction des troubles de la santé (tel que des allergies, problèmes de santé, ...) ou du handicap.

### ***Des parcours éducatifs :***

Les parcours éducatifs doivent permettre aux enfants et aux jeunes des expériences sensibles de soi, de l'autre et du monde à travers des pratiques éducatives créatives et ludiques.

Ils permettront aux enfants l'émergence de compétences et capacités nouvelles par rapport aux potentialités ignorées où qu'on va leur faire découvrir.

Les thématiques de ces parcours sont centrées sur :

- La Citoyenneté
- L'éveil artistique et culturel
- Les découvertes scientifiques et techniques
- Les activités sportives et les loisirs

Ces 4 domaines d'activités précisés en lien avec les objectifs éducatifs de la communauté de communes Astarac Arros en Gascogne par l'administration territoriale pour une meilleure lisibilité opérationnelle, sont évidemment perméables les uns des autres et comme dans toute pédagogie, permettent d'explorer, de défricher et d'investir des champs de ressources personnelles utiles aux apprentissages.

Cette architecture est la base support de la démarche engagée.

### ***♦ Les objectifs généraux des parcours éducatifs :***

#### ***Parcours : Citoyenneté***

- Sensibiliser à l'éducation, à la santé, au handicap, à la nutrition (en lien avec le programme départemental nutrition/santé),
- Découverte de l'autre dans ses particularités, notamment en situation de handicap,
- Développement de la bienveillance, de l'attention solidaire.
- Comprendre le masculin, le féminin, la mixité, la parité,
- Apprendre à comprendre ses pulsions, à les exprimer, les canaliser,
- Mettre des mots sur les situations, les sentiments...
- Favoriser, développer la facilité d'expression des enfants.
- Initier des actions de sensibilisation à l'environnement (en lien avec le réseau ERE 32)

#### ***Parcours : Eveil artistique et culturels***

- Découvrir les cultures (d'ici et d'ailleurs) :
- Découvrir et pratiquer la langue française par le livre, la lecture encouragée, partagée, à haute voix ; par le théâtre, la poésie, la bande dessinée...
- Apprendre à jouer aux jeux collectifs, de société, de stratégie, de coopération, aux jeux de concentration.
- Eveiller et initier aux pratiques artistiques dans toutes leurs diversités
- Visites de lieux culturels

### ***Parcours : Découvertes scientifiques et techniques***

- Développer des pratiques facilitant la construction de démarches expérimentales
- Développer l'esprit critique
- Permettre à l'enfant de comprendre plutôt que subir, en lui donnant l'occasion d'agir pour transformer
- Visites de sites scientifiques

### ***Parcours : Sport et loisirs***

- Apprentissage de grands et petits jeux de cour, favorisant la motricité, l'appropriation des règles, le jeu collection, organisant la socialisation et facilitant l'intégration
- Découverte des grandes familles de jeux sportifs
- Apprendre à gagner, à perdre
- Développer les sports d'équipes, les rencontres inter-structures

Ces 4 domaines d'activités précisés en lien avec les objectifs éducatifs de la communauté de communes Astarac Arros en Gascogne par l'administration territoriale pour une meilleure lisibilité opérationnelle, **sont évidemment perméables les uns des autres et comme dans toute pédagogie, permettent d'explorer, de défricher et d'investir des champs de ressources personnelles utiles aux apprentissages.**

Cette architecture est la base support de la démarche engagée et n'est pas exhaustive.

## **3 – La mise en œuvre du Projet Educatif Territorial**

### ***A. Un projet partagé***

**Ce projet éducatif territorial est partagé par :**

- Les parents, qui sont les premiers éducateurs de leurs enfants,
- Les enseignants, dans le cadre de leur mission de service public,
- Les animateurs socio-culturels du territoire (agents intercommunaux et animateurs associatifs).

Ces partenaires sont tous représentés dans le suivi du PEdT, instauré par délibération de la communauté de commune pour présider à son élaboration, suivre et évaluer sa mise en œuvre au fil du temps (il s'agit d'un processus progressif et perfectible).

**Coopération /échanges entre les acteurs :**

En vue de favoriser l'articulation des différents acteurs participant à l'éducation de l'enfant :

- Instauration de nouvelles formes de concertation et échanges entre les acteurs ; mise en place de sites pilotes pour tester un conseil de vie de l'enfant avec présence des parents, enseignants et animateurs.

- Participation des responsables des structures d'accueil périscolaire aux réunions de rentrée organisées dans les écoles afin de présenter l'organisation des temps d'accueil et les projets communs.
- Renforcement de la communication envers les parents sur l'intérêt des projets d'activités et de la pédagogie mise en place : site internet, bulletin intercommunal, formation des animateurs...
- Prise en compte du petit enfant dans son parcours éducatif : liens entre les multi-accueils, assistant(e)s maternel(le)s et enseignants pour accompagner vers l'école.

## ***B. Des ressources créatives au service de parcours pédagogiques***

### ***Des ressources humaines, organisationnelles et matérielles :***

#### **◆ Moyens humains**

- . Une coordinatrice TAP/ALAE qui coordonne et pilote les différents projets et actions
- . Un animateur sportif intervenant sur ces différents temps
- . Réunions d'équipe régulières : bilan, préparation...
- . Formation des agents : interne, externe, Francas, CNFPT (Centre National de la Formation Publique Territoriale), DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations)...
- . Interventions bénévoles
- . Mobilisation des associations du territoire et communication des dispositifs de financements Ludi Sport et Ludi Pop.
- . Réorganisation des temps d'animation et redéploiement des équipes en conséquence :

En vue de maintenir une qualité d'encadrement identique à celle proposée depuis la mise en place des différents services Enfance Jeunesse et des différents temps péri et extra scolaires sur le territoire, la Communauté de Communes a décidé de :

- Maintenir le taux d'encadrement réglementaire pour les différents temps péri TAP/ALAE : **1 animateur/10 enfants de moins de 6 ans, 1 animateur/14 enfants de plus de 6 ans.**
- D'ajuster, lorsque la fréquentation des structures le nécessite, le taux d'encadrement et de bénéficier ainsi du taux d'encadrement assoupli permis par la réforme.  
**1 animateur/14 enfants de moins de 6 ans, 1 animateur/18 enfants de plus de 6 ans.**

*A noter que, le passage en taux assoupli sera conduit par :*

- *L'amplitude horaire nécessitant une adaptation et un réajustement des équipes*
- *Le nombre d'enfants de moins de 6 ans présents sur le temps d'activité à encadrer.*

#### **◆ Moyens structurels**

- . Structures existantes : salles des fêtes, classes, ALAE, cantines, cours de récréation, terrains multisports.

### ◆ Moyens matériels

- . Mutualisation des matériels Ecoles / ALSH / ALAE
- . Mallettes de matériels thématiques

Des malles pédagogiques mises à disposition par l'association départementale des Francas du Gers :

- Malle Environnement
- Malle activités scientifiques et techniques
- Malle égalité filles/garçons
- Malle droits de l'enfant
- Exposition alimentation
- Malle jeux coopératifs
- Mise à disposition de VTC

Sollicitation de l'USEP, de la Ligue de l'Enseignement du Gers, de la Médiathèque pour mise à disposition de matériel sportif, malles pédagogiques, tapis de lecture...

### C. Une organisation territoriale

#### Légende

-  Ecoles
-  Regroupements pédagogiques
-  ALAE (Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole)
-  Garderies
-  ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement)
-  Multi Accueil
-  SAPLE'J (Ludothèque)
-  RAM (Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s)
-  LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents)
-  Local Ados



### **◆ Les écoles**

- RPI Berdoues / Saint Michel
- RPI Saint Elix-Theux / Saint Médard
- RPI Labéjan / Miramont d'Astarac
- Ecole Maternelle d'Haget
- Groupe Scolaire du Pardiac de Villecomtal sur Arros
- RPI Estampes / Laguian-Mazous
- RPI Sainte Dode / Manas-Bastanous

### **◆ Les structures d'accueil Petite Enfance**

- **Pôle Petite Enfance à St Elix-Theux :**
  - Multi-Accueil « Bidibulle »
  - RAM (Relais Assistantes Maternelles) « Frimousses et Cabrioles »
  - LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents)
- **MIPE (Maison Intercommunale de la Petite Enfance) à Villecomtal sur Arros :**
  - Multi-Accueil « Les Maynats »
  - RAM (Relais Assistantes Maternelles) « Les Maynats »
  - LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents)

### **◆ Les structures périscolaires**

- **ALAE (Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole)**
  - Berdoues
  - Estampes
  - Haget
  - Labéjan
  - Manas-Bastanous
  - Miramont d'Astarac
  - Saint Elix Theux
  - Saint-Martin
  - Saint Médard
  - Saint Michel
  - Villecomtal sur Arros

### **◆ Les structures extrascolaires**

- **ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement)**
  - Saint-Médard
  - Berdoues
  - Villecomtal sur Arros
- **ALSH Ados à St Michel**
- **SAPLE'J (Ludothèque) à Estampes**

## D. Coordination et modalités de pilotage :

### ◆ Coordination

**Nom du coordonnateur :** GODICHON Lisa

**Fonction :** Coordinatrice CAF Enfance Jeunesse, service Périscolaire

**Adresse :** « La Gravière » - 32300 Idrac-Respaillès

**Courriel :** [coordination.ej@cdcaag.fr](mailto:coordination.ej@cdcaag.fr)

**Téléphone :** 05 62 66 92 64

### ◆ Structure du comité de pilotage

Le porteur de projet a constitué sous son autorité, un groupe de pilotage regroupant les partenaires intéressés par le projet. En voici la composition :

#### *Élus d'Astarac Arros en Gascogne*

- SALLES Céline, Présidente
- BOURDALLÉ Annie, première Vice-Présidente
- DONEYS Michel, Vice-Président en charge des Affaires Scolaires et de la Restauration
- LADOIS Claudine, Vice-Présidente en charge des Services à l'Enfance
- BONNASSIES Christiane, Représentante élue du Conseil d'Administration du CIAS

#### *Direction Générale d'Astarac Arros en Gascogne*

- VERANEN Karl, Directeur Général des Services Adjoint chargé des Affaires Scolaires

#### *Coordination Enfance Jeunesse d'Astarac Arros en Gascogne*

- VACHER Chantal : Petite Enfance / Affaires Scolaires / Restauration scolaire
- GODICHON Lisa : Périscolaire
- DUPOUY Bastien : Extrascolaire

#### *Enseignants*

- Mr NIFLE, Directeur école Villecomtal
- Mme FLAMANT, Directrice école St Médard

#### *Parents d'élèves*

- Mme BAUER Sandrine
- Mme LE GOULVEN Mélanie
- Mme SOLON Corinne

#### *Administrations et Organismes*

- Caisse d'Allocations Familiales : Madame COMMELIN Florence ou Madame CALLU Sonia
- DASEN (Directrice Académique des Services de l'Education Nationale) : Représentée par Madame NICOLAS-FOIX Elizabeth
- DDCSPP : Madame BALAS Lise
- FRANCAS : Monsieur MARSOL Bertrand
- MSA : Madame Josiane IGLESIAS
- PMI : Madame Virginie MARCHAL

Cette composition n'est pas figée. Ainsi en fonction des sujets abordés lors des comités de pilotage, d'autres acteurs ou partenaires pourront être sollicités afin d'y participer.

#### ◆ **Modalités du pilotage**

Le comité de pilotage joue un rôle prépondérant dans la mise en place du projet. C'est une structure décisionnelle chargée de formuler des orientations sur toutes les questions relatives au projet. Elle est le garant de son bon déroulement. Des rencontres doivent être organisées au minimum à la fin de chaque grande étape du projet : diagnostic, définition des méthodes de travail, des plans d'action.

La coordination des dispositifs que constituent le Contrat Enfance Jeunesse (CAF) et le PEdT se fera à partir d'une même gouvernance, un seul comité de pilotage, afin de simplifier les modalités de suivi et d'assurer une meilleure cohérence des actions.

Le comité de pilotage se donne pour mission :

- d'initier des diagnostics
- de définir les orientations, les objectifs du PEdT
- de veiller à la réalisation de l'ensemble des actions définies par le PEdT
- d'assurer le suivi du projet (bilan annuel, évaluation des résultats des actions menées, réorientations...)

#### ◆ **Evaluation du dispositif**

L'évaluation du PEDT est fondamentale. Elle permettra de faire vivre le projet, de l'adapter, de mesurer l'efficacité du dispositif. Le suivi du PEDT est nécessaire à la cohérence de la politique éducative sur le territoire d'Astarac Arros en Gascogne. Une évaluation annuelle sera effectuée et communiquée au comité de pilotage lors du bilan du CEJ.

**Fait à Villecomtal sur Arros, le 24 juin 2016**